

Réf.	2025	013
------	------	-----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
28/03/2025	09/04/2025	19	14	19

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Georges Blanc de la mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 - VILLE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-7 à L.2121-34 relatifs au fonctionnement du Conseil Municipal et l'article L.2122-21 relatif aux attributions du Maire exercées au nom de la commune.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-2 et suivants.

VU la délibération N° 2024-029 en date du 12 décembre 2024 par laquelle le Conseil municipal a autorisé l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

VU la délibération prise au cours de cette même séance relative à l'approbation du compte financier unique (CFU) 2024.

VU la délibération prise au cours de cette même séance relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2024 au budget primitif 2025.

Le budget primitif 2025 de la commune de Fontenay-lès-Briis s'équilibre globalement en recettes et en dépenses comme suit :

		BP 2024	Réalisé 2024	Restant	Proposition BP 2025
SECTION FONCTIONNEMENT (DÉPENSES)					
O11	TOTAL CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	921 950,00 €	738 709,17 €	183 240,83 €	860 000,00 €
O12	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 188 200,00 €	1 016 773,49 €	171 426,51 €	1 110 400,00 €
O14	ATTENUATIONS DE PRODUITS	37 800,00 €	34 362,01 €	3 437,99 €	36 000,00 €
O23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	217 361,01 €	0,00 €	217 361,01 €	344 000,00 €

042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	8 335,56 €	10 885,56 €	-2 550,00 €	2 400,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	162 864,50 €	140 138,51 €	22 725,99 €	155 000,00 €
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES	13 628,42 €	13 328,42 €	300,00 €	35 000,00 €
67	TOTAL CHARGES SPECIFIQUES	450,00 €	0,00 €	450,00 €	0,00 €
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	860,51 €	860,51 €	0,00 €	1 600,00 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		2 551 450,00 €	1 955 057,67 €	596 392,33 €	2 544 400,00 €
SECTION FONCTIONNEMENT (RECETTES)					
002	REPORT RÉSULTAT FONCTIONNEMENT EX. N-1	350 000,00 €	350 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	8 000,00 €	17 525,04 €	9 525,04 €	5 000,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	284 200,00 €	305 724,98 €	21 524,98 €	306 000,00 €
73	IMPOT ET TAXES	130 000,00 €	96 053,86 €	-33 946,14 €	90 000,00 €
731	FISCALITE LOCALE	1 514 000,00 €	1 517 737,35 €	3 737,35 €	1 541 500,00 €
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	240 700,00 €	265 580,20 €	24 880,20 €	270 600,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	24 550,00 €	32 467,79 €	7 917,79 €	31 300,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	5,36 €	5,36 €	0,00 €
77	PRODUITS SPECIFIQUES	0,00 €	2 550,00 €	2 550,00 €	0,00 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		2 551 450,00 €	2 587 644,58 €	36 194,58 €	2 544 400,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT (DÉPENSES)					
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 805,05 €	1 805,05 €	0,00 €	0,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	200,00 €	0,00 €	200,00 €	1 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	92 988,26 €	92 987,76 €	0,50 €	135 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 550,00 €	15 747,00 €	803,00 €	20 000,00 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 230 792,19 €	842 293,89 €	388 498,30 €	1 105 698,65 €
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		1 402 335,50 €	952 833,70 €	449 501,80 €	1 321 698,65 €
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)					
001	REPORT RÉSULTAT INVESTISSEMENT EX. N-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	111 198,34 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	217 361,01 €	0,00 €	-217 361,01 €	344 000,00 €
23	IMMOBILISATION EN COURS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	170 000,00 €
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	8 335,56 €	10 885,56 €	2 550,00 €	2 400,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	456 038,93 €	445 642,49 €	-10 396,44 €	467 586,91 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	244 000,00 €	132 503,99 €	-111 496,01 €	226 513,40 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	476 600,00 €	475 000,00 €	-1 600,00 €	0,00 €
TOTAL SECTION IMMOBILISATION		1 402 335,50 €	1 064 032,04 €	-338 303,46 €	1 321 698,65 €

APPROUVE le budget primitif 2025 de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement qui s'équilibre.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Le Maire,



La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the secretary of the meeting.